

Image not found or type unknown



Changement horaires temps partiel cadre

Par **aniela3222**, le **28/12/2009** à **13:06**

Bonjour, Mon employeur veut me forcer à démissionner. Dans mon contrat, je suis cadre marketing employée à 30% par semaine sans aucune mention autre. Jusqu'à aujourd'hui, je faisais du 10h-18h30 sur 2 jours choisis par moi. Vue l'ambiance, j'ai annoncé que je voulais travailler un jour et demi sans pause déjeuner (sandwich en 5 minutes). Mon employeur veut me forcer à faire 1h30 de pause déjeuner et veut m'imposer des jours fixes. A-t-il le droit de m'imposer cela alors qu'il n'y a aucune mention dans mon contrat de travail ni dans la convention collective publicité à laquelle il est soumis? Merci